

Saint-Pierre-sur-Dives

Avec « la pose cartable » les devoirs sont faits

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 19 octobre 2018

201 mots | -



Chacun va à son rythme, les bénévoles s'adaptent et c'est toujours un réel plaisir pour les enfants de vérifier leurs calculs au tableau. - Crédit: Ouest-France

À l'école élémentaire Aristide-Bisson, certains élèves bénéficient d'une aide aux devoirs après le cours, de 16 h 15 à 17 h 15, du lundi au jeudi. **« Ce n'est pas une pause [comme les autres]. Autrement dit c'est pose ton cartable et montre-nous ce que tu dois faire et nous allons t'aider »**, précise Barbara Delamarche, responsable du centre de loisirs en charge d'assurer ce service. Cette « pose cartable » existe depuis plus de 20 ans. Une initiative locale instaurée par la municipalité de l'époque, et aujourd'hui reprise par la ligue de l'enseignement et quelques bénévoles. Les écoliers qui ont besoin d'être accompagnés bénéficient soit individuellement ou par petits groupes d'une surveillance et de l'aide des trois à quatre adultes présents. **« Parfois l'aide est mutuelle entre eux »**, souligne Barbara qui précise : **« Les progrès sont constants et il n'y a plus la peur de ne pas avoir fait ses devoirs pour le lendemain »**. Céline Le Goff, directrice de l'établissement confirme : **« C'est très positif, les élèves apprennent différemment dans une ambiance plus détendue et cela les met en confiance »**.